



COMMUNE DE SAVIGNY

Route de Mollie-Margot 4 - 1073 Savigny
admin@savigny.ch - 021 781 07 30 - www.savigny.ch

Eau de boisson distribuée sur le territoire communal Information 2025

L'article 5 de l'Ordonnance du DFI (Département fédéral de l'intérieur) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD – RS 817.022.11), en application de l'Ordonnance du 16 décembre 2016 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (OPBD – RS 817.02), stipule que les distributeurs d'eau potable doivent fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

Pour se conformer à cette disposition, la Municipalité de Savigny communique ci-après les informations relatives à la qualité de l'eau potable distribuée par ses services en 2025

Nombre d'habitants approvisionnés

Environ 3'598

Réseau de distribution

Le réseau de distribution de la commune est divisé en deux parties, dont l'origine résulte du développement du village :

- Réseau supérieur (Mollie-Margot et la Claie-aux-Moines)
- Réseau inférieur (centre du village), alimenté par le réservoir de l'Erbenaz

Les deux réseaux sont reliés entre eux à plusieurs endroits, afin d'assurer une bonne distribution.

De fait, l'eau de boisson est donc constituée d'un mélange des différentes provenances. C'est pourquoi, les valeurs d'analyse, prises en tête de réseau, peuvent être différentes de celles prises en milieu ou en fin de réseau.

Provenance

- Sources communales : 23 captages répartis dans les Bois du Grand Jorat } 73%
- Eau achetée à la Ville de Lausanne (prise située à Vers-chez-les-Blanc) } 27%

Traitement de l'eau

- *Eau de source des captages des Bois du Grand Jorat :*
Désinfectée par chloration régulière au moyen d'une pompe doseuse, ainsi que d'un traitement UV (station de pompage des Planches)
- *Eau achetée à la Ville de Lausanne :*
Traitement assuré par le distributeur (filtration et chloration)

Nombre de contrôles*

- 3 séries d'analyses bactériologiques par an en 6 points de prélèvements (3 points dans le réseau inférieur et 3 points dans le réseau supérieur), totalisant 18 échantillons, auxquels s'ajoutent 6 échantillons pour la prévention de la légionellose aux douches du Complexe scolaire, de la salle de judo et des vestiaires du terrain de football de Saint-Amour.
- 3 analyses chimiques et microbiologiques sur les réseaux inférieur et supérieur.

*Des analyses supplémentaires peuvent être faites dans le cadre de l'autocontrôle et selon les situations.



COMMUNE DE SAVIGNY

Route de Mollie-Margot 4 - 1073 Savigny
admin@savigny.ch - 021 781 07 30 - www.savigny.ch

Page 2

Qualité bactériologique Désignation des échantillons			Germes aérobies mésophiles minimum UFC/ml	Germes aérobies mésophiles (max. 300) UFC/ml
Ancien collège (robinet cuisine, réseau inférieur)			0.0	14.0
Ferme Le Chalet Blanc (réseau inférieur)			1.0	15.0
Station de pompage des Planches (arrivée source : eau brute et réseau inférieur)			1.0	23.0
Réservoir de l'Erbenaz (arrivée source, réseau supérieur)			0.0	10.0
Pompage du Publoz (arrivée puits, réseau supérieur)			0.0	2.0
Atribus de la Claie-aux-Moines (WC, réseau supérieur)			0.0	10.0
Paramètres physico-chimiques	Unité	Remarques	Valeurs minimum	Valeurs maximum
Température moyenne	°C		16.1	16.3
pH		Norme 6.8 – 8.2	7.8	8.0
Dureté totale	°f	Eau douce	16.3	16.3
Turbidité	NTU	Valeur maximum 1.0	0.1	0.3
Qualité physico-chimique	Unité	Remarques	Réseau supérieur	Réseau inférieur
Nitrates	mg/l	Valeur limite 40	3.1	3.6
Calcium	mg/l	Valeur limite 200	54.0	54.0
Magnésium	mg/l	Valeur limite 125	7.0	6.9
Sodium	mg/l	Valeur limite 200	5.2	4.6
Fluorures	mg/l	Valeur limite 1.5	0.1	0.1
Sulfates	mg/l	Valeur limite 50	12.0	17.0
Chlorures	mg/l	Valeur limite 40	3.1	3.6
Métabolites du chlorothalonil R 471811	µg/L		Néant	Néant
Métabolites du chlorothalonil R 417888	µg/L		Néant	Néant
1,2,4-triazole	µg/L	Valeur limite 0.100	0.202	0.120
Métaldéhyde	µg/L	Valeur limite 0.100	0.010	Néant
Somme des pesticides et métabolites pertinents	µg/L	Valeur limite 0.500	0.12	0.202

L'avantage de notre commune est que la grande majorité de ses captages se situe en forêt, ce qui nous procure une eau pauvre en nitrates.

Autres informations

- Depuis 2003, le Service des eaux applique le système de l'assurance qualité « autocontrôle ».
- Depuis juillet 2023, les eaux de la nouvelle station de pompage des Planches sont traitées par UV.
- 1,2,4-triazole détecté venant de l'apport Eaux Lausanne, sans danger pour la consommation. Informations : www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/economie_emploi/protection_consommateur/fichiers_pdf/FAQ_Triazole_v3.pdf
- Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de la Municipalité de Savigny.

Savigny, mars 2026

Municipalité de Savigny